



# LOUIS PLAMONDON

DÉPUTÉ DE BAS-RICHELIEU | NICOLET | BÉCANCOUR  
Bloc Québécois

## L'ÉLECTION DU PARTI QUÉBÉCOIS PERMETTRA AU BLOC D'ACCENTUER SES INTERVENTIONS À OTTAWA

**DEPUIS LE 2 MAI 2011, LA POLITIQUE FÉDÉRALE S'ÉTAIT RÉALIGNÉE PRESQUE EXCLUSIVEMENT SUR L'AXE GAUCHE-DROITE, NOTAMMENT AVEC UNE POLARISATION CONSERVATEURS/NPD. L'ÉLECTION D'UN GOUVERNEMENT SOUVERAINISTE À QUÉBEC VIENT CHANGER LA DONNE.**

Jusqu'à maintenant, les partis fédéraux canadiens pouvaient compter sur un gouvernement québécois fédéraliste qui, malgré ses nombreux désaccords avec le fédéral, ne voulait pas trop faire de vagues pour ne pas attiser le sentiment nationaliste des Québécois et mettre en exergue les limites du fédéralisme canadien.

Cela explique pourquoi, dans de nombreux dossiers, dont la sauvegarde des données du registre des armes à feu, la fermeture sauvage d'Aveos, la réduction des transferts en santé, l'administration de la justice, la réforme du Sénat, la réduction du poids politique du Québec à la Chambre des communes ou encore l'encadrement des services bancaires, le gouvernement québécois s'est refusé à exercer une forte pression politique. Il a préféré, dans de nombreux cas, s'en référer aux tribunaux.

Cela explique aussi pourquoi en 2008, alors qu'il était minoritaire, le gouvernement libéral de Jean Charest avait formulé 15 demandes au gouvernement fédéral, dont plusieurs qui faisaient consensus à l'Assemblée nationale, afin de courtiser les Québécois nationalistes. Par la suite, il a pratiquement abandonné ces dossiers une fois redevenu majoritaire.

Ne pouvant désormais plus compter sur un gouvernement fédéraliste à Québec, les partis fédéraux seront dorénavant interpellés plus directement sur des demandes précises de la part du gouvernement québécois et sur des consensus de l'Assemblée nationale.

Surtout, les nombreux dossiers litigieux risquent de susciter une opposition plus forte de la part du Québec, et, conséquemment, d'avoir un plus grand écho.

### Le rôle du Bloc Québécois

Jusqu'à présent, le Bloc Québécois a relativement bien réussi à tirer son épingle du jeu malgré le nombre restreint de ses parlementaires et de ses interventions à la Chambre des communes.

En se concentrant sur les implications des décisions fédérales sur les Québécois et les Québécoises, tant au point de vue social, économique et culturel, le Bloc Québécois a pu illustrer que les partis fédéralistes, quels qu'ils soient, ne sont pas en mesure de satisfaire les intérêts et les aspirations de la nation québécoise.

Cependant, coincé dans une logique gauche-droite artificielle d'où les débats sur l'avenir du Québec étaient volontairement exclus, et allant à contre-courant de l'analyse de plusieurs observateurs à l'effet que le fédéralisme d'ouverture de Harper avait eu raison du mouvement indépendantiste, le Bloc Québécois n'a pas eu l'impact espéré et l'attention médiatique souhaitée.

Cette situation est appelée à changer : dans l'ensemble des dossiers qui interpellent la nation québécoise, le Bloc Québécois, fort de l'appui d'un gouvernement souverainiste à Québec, pourra accentuer son action pour exposer les limites du carcan fédéral.

Ce sera aussi, ultimement, la première session parlementaire où le nouveau chef du NPD n'aura plus le choix de se commettre sur des enjeux québécois sur lesquels son parti est resté volontairement flou.

Il est intéressant de constater que maintenant que le Parti Québécois forme le gouvernement du Québec, seul le Bloc Québécois peut quotidiennement poser des questions à un parti fédéraliste.

Surtout, le Bloc Québécois peut continuer avec encore plus d'intensité son travail essentiel à Ottawa, dédié à la défense des intérêts du Québec.

**POUR NOUS JOINDRE :**  
[louis.plamondon@parl.gc.ca](mailto:louis.plamondon@parl.gc.ca)

Bureau 206, Édifice de la justice  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613 995-9241  
Télec. : 613 995-6784

307, route Marie-Victorin  
Sorel-Tracy (Québec) J3R 1K6  
Tél. : 450 742-0479  
Télec. : 450 742-1976

702, rue Mgr Panet  
Nicolet (Québec) J3T 1C6  
Tél. : 819 293-2041  
1 866 693-2041  
Télec. : 819 293-5522

## HARPER REFUSE TOUJOURS TOUTE ENTENTE AVEC LE QUÉBEC

Depuis qu'il a obtenu d'Ottawa la reconnaissance de la nation québécoise, le Bloc Québécois est revenu constamment à la charge afin de forcer le gouvernement conservateur à agir de façon à poser les gestes concrets d'un tel engagement.

Mais...

- la fin de non-recevoir aux demandes insistantes du Québec pour obtenir les données du registre des armes à feu et la décision d'aller en appel du jugement de la Cour supérieure du Québec, favorable au Québec
- le non respect de la façon de faire québécoise en matière de lutte à la criminalité
- l'obsession d'Ottawa à imposer l'iconographie monarchiste
- le rejet de l'accord de Kyoto
- la multiplication des nominations d'unilingues anglophones à des postes-clés des institutions fédérales

... ne sont que quelques-uns des exemples qui ont défrayé régulièrement l'actualité au cours des derniers mois.

L'adoption sous bâillon de la loi mammoth C-38 relative au budget constitue aussi l'illustration parfaite de l'attitude profondément méprisante et arrogante du gouvernement conservateur, qui a caractérisé la session parlementaire du printemps dernier et qui frise l'entêtement idéologique du gouvernement Harper.

Depuis 1867, le poids politique du Québec n'a cessé de diminuer au sein du Canada, passant depuis ce temps de 36 % des sièges du Parlement à 23 %.

Stephen Harper a compris depuis longtemps que la survie de son gouvernement dépend de sa capacité à diriger le Canada sans l'appui du Québec. Voilà pourquoi il a entrepris de modifier le rapport de force afin de réduire le poids de la députation québécoise à la Chambre des communes.

## LE BLOC QUÉBÉCOIS EN FAVEUR DU RAPATRIEMENT DE L'ASSURANCE-EMPLOI AU QUÉBEC

Les conservateurs de Stephen Harper refusent d'apporter les modifications à l'assurance-emploi nécessaires pour aider les milliers de travailleuses et de travailleurs sans emploi. Avec les changements poursuivis et aggravés par les libéraux dans les années 1990 et la complicité actuelle du gouvernement conservateur, le régime d'assurance-emploi est aujourd'hui inefficace et injuste.

C'est pourquoi le Bloc Québécois milite en faveur du rapatriement au Québec de l'assurance-emploi. Malheureusement, le NPD, supposément grand défenseur du Québec, s'oppose au consensus à ce sujet entre le mouvement syndical, le gouvernement du Québec, les groupes sociaux ainsi que plusieurs associations patronales québécoises.

La philosophie du NPD, qui est de concentrer les pouvoirs à Ottawa, empêche l'Opposition officielle de soutenir la position du Québec. Le NPD se prononce plutôt en faveur d'une réforme du régime que d'un rapatriement au Québec.

Une tournée, organisée par le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC), en collaboration avec le Bloc Québécois et la CSN, a eu lieu dans une quinzaine de villes en septembre et en octobre afin d'informer et de sensibiliser la population.

Cette tournée s'est arrêtée à Sorel-Tracy le 27 septembre dernier. Monsieur **Pierre Céré**, porte-parole du CNC, y a présenté ses arguments en compagnie d'**Yves Lessard**, ex-député et porte-parole du Bloc Québécois en matière d'assurance-emploi de 2004 à 2011, et de **Roger Valois**, ex-vice-président de la CSN de 1984 à 2011.

## OTTAWA DOIT METTRE FIN À LA RÉCRÉATION FISCALE POUR LES PÉTROLIÈRES !

En 2003, le gouvernement libéral de l'époque, appuyé par les conservateurs, a présenté une vaste réforme de l'imposition du secteur pétrolier, abaissant le taux d'imposition général des pétrolières de **28 % à 21 %**, tout en ajoutant à leur bénéfice de nombreux avantages fiscaux, notamment au niveau de l'amortissement accéléré et du traitement des redevances.

Avec l'actuel gouvernement conservateur, le taux d'imposition des pétrolières est maintenant descendu à **15 %** en 2012 !

Le Bloc Québécois juge que ces mesures très avantageuses pour les pétrolières de l'Ouest sont totalement injustifiées. C'est pourquoi il propose l'élimination de tous ces cadeaux aux pétrolières qui s'élevaient, l'an dernier, à plus de 2 milliards de dollars.

Le Bloc propose également que le gouvernement abolisse le financement pour le captage et le stockage du carbone qui profite aux grandes pétrolières et sociétés énergétiques. Cet arrêt du programme permettrait de récupérer plus de 500 M\$.



Après 26 ans de loyaux services en tant qu'adjointe administrative au bureau de Sorel-Tracy, Jocelyne Gariépy a pris une retraite bien méritée le 29 juin dernier  
**MERCI JOCELYNE!**



Rencontre avec son excellence Mar Bechara Boutros-Alraï, Patriarche Maronite d'Antioche



Visite à la FADOQ de Sainte-Gertrude

## REGISTRE DES ARMES À FEU : LA MAUVAISE FOI IDÉOLOGIQUE DES CONSERVATEURS POUSSÉE À L'EXTRÊME

Dès le lendemain du jugement de la Cour supérieure du Québec ordonnant à Ottawa à remettre au Québec les données du registre des armes à feu, le gouvernement Harper a décidé d'aller en appel de cette décision.

Cela démontre sans équivoque la mauvaise foi idéologique des conservateurs et le peu de respect de Stephen Harper pour les besoins et façons de faire du Québec en matière de contrôle des armes à feu.

La décision de la Cour supérieure du Québec, étayée par un jugement étoffé de 42 pages, est tout à fait satisfaisante puisqu'elle précise hors de tout doute que le registre n'appartient pas exclusivement à Ottawa, mais aussi aux provinces.

Malheureusement, même si le jugement sera difficile à contester, le gouvernement Harper ira vraisemblablement jusqu'en Cour suprême, ce qui laisse présager plusieurs années de délais supplémentaires et de coûts faramineux reliés à cette cause.

## LE NPD SE FAIT PRENDRE LES MAINS DANS LE SAC : IL DOIT REMBOURSER 344 000 \$ EN COMMANDITES ILLÉGALES

On apprenait dans Le Devoir, au mois d'août, que le NPD a dû rembourser 344 000 \$ à diverses organisations pour avoir accepté de l'argent de celles-ci, dans le cadre de ses congrès entre 2006 et 2011, contrevenant ainsi à la Loi électorale.

Élections Canada, qui a rendu son verdict à ce sujet le printemps dernier, estime que ces publicités constituent ni plus ni moins des commandites interdites dans le système électoral canadien, puisque seuls les particuliers peuvent financer des formations politiques.

Les organisations visées avaient versé au NPD des montants variant entre 25 000 \$ et 35 000 \$ pour avoir le droit d'afficher leur logo et de distribuer du matériel promotionnel aux militants des congrès du parti.

### ... tandis que le chef de cabinet de Stephen Harper est mis sous enquête

La commissaire à l'éthique fédérale Mary Dawson a déclenché une enquête approfondie sur un possible cas de conflit d'intérêts impliquant le chef de cabinet du premier ministre Stephen Harper.

Mme Dawson enquête en effet sur Nigel Wright en vertu de l'article 45 de la Loi sur les conflits d'intérêts. Elle tentera de déterminer si M. Wright a agi de manière inappropriée en utilisant son influence pour favoriser certains amis au sein de la société aurifère Barrick Gold, une compagnie pour laquelle M. Wright a déjà travaillé auparavant. M. Wright a été contacté à trois reprises en mai par des représentants de Barrick, en dépit du fait qu'il ait des liens personnels avec la famille fondatrice de l'entreprise.

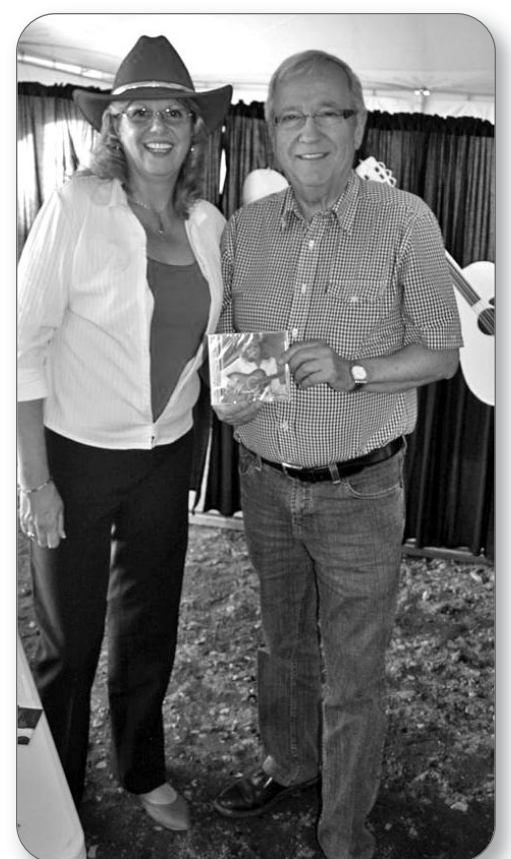


Inauguration de la buanderie du CSSS Pierre-de-Saurel

## LES DOSSIERS S'ACCUMULENT À UN RYTHME EFFARANT DEPUIS 2011

Rappelons les grands dossiers qui se sont accumulés depuis l'élection du Parti conservateur le 2 mai 2011, et ce, sans que le NPD, parti de l'Opposition officielle, souvent complice des conservateurs, ne mène aucune bataille en faveur de la défense des positions québécoises.

- Promesse de financement d'une ligne électrique dans les maritimes qui fera concurrence à Hydro-Québec.
- Nomination d'un juge à la Cour suprême et d'un vérificateur général unilingues anglophones.
- Adoption forcée de la Loi C-38 (budget), qui affectera durablement la vitalité de la société civile québécoise et qui inclut :
  - réforme de l'assurance emploi qui forcera les travailleurs dont l'activité est cyclique à accepter des emplois moins bien payés, loin de chez eux et qui privera les employeurs d'une main-d'œuvre qualifiée qu'ils ont eux-mêmes formée
  - rejet pur et simple de Kyoto
  - décision unilatérale de réduire la croissance des transferts en santé
  - volonté d'exclure les banques de l'application des lois québécoises qui protègent les consommateurs.
- Volonté de supprimer définitivement les données du registre des armes à feu, malgré la décision de la Cour supérieure du Québec.
- Inaction complète du fédéral lors de la fermeture sauvage d'Aveos, même si cela fait en sorte qu'Air Canada ne respecte plus les conditions de sa privatisation.
- Décisions idéologiques en justice dont les coûts financiers et sociaux sont refilés au Québec.
- Poursuite de la volonté de réformer unilatéralement le Sénat.



Lancement du premier CD de Manon Manouchka au Festival country de Sainte-Anne-de-Sorel

# LE BLOC QUÉBÉCOIS : UN PARTI QUI PROPOSE DES SOLUTIONS !

Depuis la fondation du parti, il y a une vingtaine d'années, le Bloc Québécois, dont le mandat est de travailler en faveur des intérêts du Québec, propose diverses mesures qui constituent autant de solutions visant à améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens. En voici quelques-unes :

## Relance économique

- Bonification du Fonds de la taxe sur l'essence à hauteur de 1 milliard de dollars par année pour aider les municipalités à entretenir les infrastructures essentielles.
- Mise en œuvre de mesures pour la création d'entreprises, le soutien à l'emploi et l'investissement des PME. Le Bloc propose de développer un vaste programme favorisant le démarrage de nouvelles entreprises et facilitant leur accès au crédit, notamment par des garanties de prêts partagés avec les institutions prêteuses.
- Bonification du crédit d'impôt à la recherche scientifique et au développement.
- Annonce six mois à l'avance de tout changement dans les divers programmes gouvernementaux et un an à l'avance de la terminaison de tout programme.

## Éducation

- Bonification substantielle du transfert en matière d'éducation et de programmes sociaux pour atteindre le niveau indexé des années 1990.
- Exonération fiscale des bourses postdoctorales et réforme de la fiscalité fédérale afin que tous les étudiants, peu importe leur revenu et le coût de leurs études, bénéficient des mêmes avantages financiers.

## Environnement

- Intensification du soutien à la recherche et au développement de la voiture électrique.
- Stimulation de l'achat de véhicules électriques en remettant en place des incitatifs à l'achat de véhicules écoénergétiques.
- Mise en place d'un fonds dédié au développement des énergies vertes.
- Soutien aux programmes d'amélioration énergétique des bâtiments résidentiels, commerciaux et industriels; instauration d'incitatifs fiscaux pour l'installation et la conversion de systèmes de chauffage propres.

## Assurance-Emploi

- Établissement d'un seuil d'admissibilité de 360 heures pour tous.
- Élimination du délai de carence de deux semaines.
- Hausse du taux des prestations de 55 à 60 % du salaire gagné.
- Établissement d'un calcul basé sur les 12 meilleures semaines de travail.
- Extension du régime, sur une base volontaire, aux travailleurs autonomes.
- Mise en place d'un programme de soutien au revenu pour les travailleurs âgés.
- Permission au prestataire de toucher des prestations tout en poursuivant une formation.
- Permission aux parents proches de victimes d'actes criminels de percevoir de l'assurance-emploi tout en maintenant le lien avec leur employeur.
- Mise en place d'un programme de soutien du revenu pour les travailleurs âgés qui ne peuvent se reclasser leur permettant de bénéficier d'un revenu entre les prestations d'assurance-emploi et celles de la Régie des rentes.

## Aide aux personnes âgées

- Bonification substantielle du supplément de revenu garanti.
- Réengagement en faveur du logement social et lutte à l'itinérance.
- Bonification du crédit d'impôt pour les proches aidants.
- Mesures fiscales pour pallier la perte de revenu des personnes retraitées affectées par la sous-capitalisation de leur régime de retraite.

## Financement de ces mesures

Pour financer bon nombre de ces mesures, le Bloc Québécois propose de mettre un frein aux dépenses inutiles et au gaspillage, en éliminant notamment les subterfuges tel le recours aux paradis fiscaux, en demandant plus à ceux qui en ont plus, en restreignant les « aides de l'État » là où cela n'est pas nécessaire, par exemple en coupant les subventions aux entreprises rentables telles les pétrolières.

## Voici une liste non exhaustive de dépenses inutiles :

- La monarchie et les symboles – plus de 100 M\$ peuvent être épargnés
  - Abolition des frais pour le Jubilé de diamant
  - Assujettissement, comme tous les autres départements fédéraux, à la Loi sur l'accès à l'information pour le Gouverneur général
  - Remboursement systématique des frais de sécurité et de séjour lors des visites de membres de la famille royale britannique
  - Abolition du financement des célébrations de la guerre de 1812.
- Défense
  - Révision de la politique fédérale d'achats militaires
  - Annulation de l'achat des F-35.
- Demander plus à ceux qui en ont plus
  - Ajout de paliers d'imposition pour les contribuables les mieux nantis
  - Élimination du recours aux paradis fiscaux
  - Élimination des avantages fiscaux aux pétrolières.



Fête nationale à Massueville



Inauguration du Criquet à Sainte-Eulalie



Une « petite histoire » au Gala folklorique de Manseau



Visite au Salon des Trois Grands « A » à Grand-Saint-Esprit

## Joyeux ANNIVERSAIRE !

5<sup>e</sup> anniversaire du Festival des arts de Sorel-Tracy (FAST)

10<sup>e</sup> anniversaire du Festival de musique classique de Pierre-De Saurel

20<sup>e</sup> anniversaire de Cournoyer communication marketing (anciennement Page Cournoyer)

25<sup>e</sup> anniversaire de l'usine Arkema de Bécancour

30<sup>e</sup> anniversaire de Construction Sorel

35<sup>e</sup> anniversaire du Festival du Cochon de Sainte-Perpétue

35<sup>e</sup> anniversaire du Festival de la gibelotte de Sorel-Tracy

40<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation des amis de la bonne entente

70<sup>e</sup> anniversaire des Filles d'Isabelle de Tracy

90<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité de Lemieux

100<sup>e</sup> anniversaire de la Colonie des Grèves de Contrecœur

125<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité de Saint-Sylvere

155<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité de Sainte-Eulalie